

COMMUNIQUÉ

Fribourg, le 3 juillet 2020

Les premiers signes de reprise se confirment dans le canton, mais la situation reste préoccupante pour l'emploi

La reprise graduelle de la grande majorité des activités économiques laisse entrevoir de premiers signaux positifs parmi les entreprises fribourgeoises. L'amélioration est surtout sensible en matière de chiffres d'affaires, selon les chiffres de la 4^e enquête de l'Observatoire CCIF consacrée à la crise du Covid-19, menée du 19 au 25 juin 2020. Les clignotants sont en revanche toujours au rouge en matière d'emploi et de risques de faillites.

Fin juin, 57% des sociétés qui ont participé à la 4^e enquête faisaient état d'une baisse du chiffre d'affaires allant jusqu'à 20% depuis le début de la crise, et 22% de plongeurs situés entre 20 et 50%. Clairement négatives, ces données n'en constituent pas moins une amélioration par rapport à avril, mois au cours duquel 33% des entreprises annonçaient des ventes en chute de 20 à 30% tandis que 12% accusaient des reculs de plus de 50%. L'enquête de l'Observatoire CCIF se base sur 46 réponses, soit un taux de retours de 37% sur les 124 entreprises contactées.

Autres indicateurs encourageants: les entreprises sont désormais 15% à ne plus constater d'impact de la crise sur leurs ventes, contre 7% les deux mois précédents; elles sont en outre désormais 32% à attendre un rattrapage, contre seulement 19% en mai. Ce rattrapage ne sera toutefois total que pour 17% des sociétés, mais un tiers pense tout de même pouvoir récupérer plus de 50% du manque à gagner accusé entre mars et mai. Toujours sur le plan des nouvelles positives, la part des sociétés s'attendant à terminer l'année sur une perte est désormais passée à 39%, contre 62% en mai et 47% en avril.

Le creux de la vague semble donc passé, pour ce qui est de la phase actuelle de la pandémie. L'incertitude quant à l'avenir demeure toutefois très élevée: 57% des sociétés qualifiaient fin juin leurs attentes de marche des affaires pour les prochains mois d'"incertaine" (53% en mai) tandis que 9% se disaient plus pessimistes que quelques semaines précédemment (16% en mai). La part des "plus optimistes" reste au final stable à environ un tiers.

Sur le front de l'emploi, la normalisation de l'activité au sein des entreprises a clairement progressé en juin. 76% des entreprises à avoir recouru au chômage partiel affirment que le nombre de leurs employés en RHT a diminué entre mai et juin. Pour 45% d'entre elles, l'ensemble du personnel travaille désormais à 100%. 18% estiment qu'elles n'auront plus recours aux RHT dans un mois. A la fin août, les trois quart des entreprises devraient être sorties de ce régime. 18% pensent en revanche qu'elles auront encore une partie de leurs collaborateurs au chômage partiel à l'automne. De plus, un quart des entreprises qui sont sorties des RHT pensent devoir y revenir plus tard dans l'année.

Inquiétudes pour l'emploi

En termes de diminution des effectifs, la situation demeure inquiétante: 24% des entreprises les ont réduits depuis mars et 45% de ces sociétés pensent devoir encore réduire la voilure cette année. Côté positif, 90% des entreprises qui ont maintenu leurs effectifs n'envisagent pas de le faire.

Sur le plan des mesures de soutien, la part des entreprises à avoir sollicité un crédit Covid reste stable à 40%. Si des modifications aux conditions de cet emprunt pouvaient être effectuées (la Loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 est en consultation depuis mercredi), les répondants plébiscitent à 68% un taux d'intérêt nul sur toute la durée du crédit et 47% souhaitent qu'un montant additionnel puisse être mis à disposition en cas de 2^e vague cette année. La possibilité d'utiliser le prêt pour investir est souhaitée par 32% des entreprises.

Côté mesures de soutien cantonales, 89% des répondants disent n'avoir pas bénéficié des aides. Ce taux élevé s'explique par le profil des entreprises membres de l'Observatoire CCIF ainsi que des sociétés de plus de 100 collaborateurs, qui ont dans leur très grande majorité pu poursuivre, au moins partiellement, leurs activités durant le confinement.

Interrogées sur les types d'aides qu'elles préconisent, elles mettent en avant prioritairement des soutiens à l'innovation, à la digitalisation et à la R&D, des appuis financiers supplémentaires pour la formation des apprentis et la formation continue ainsi que le maintien des travaux déjà planifiés par les collectivités, tout comme le déblocage des adjudications par les communes qui avaient gelé leurs projets. De manière générale, les entreprises de construction plaident pour une accélération des procédures. Des aides à fonds perdus destinées à combler les pertes de productivité liées au respect des normes sanitaires sont également demandées par les entreprises.

Ces requêtes rejoignent les propositions formulées par la CCIF au Conseil d'Etat au début mai, en particulier la demande d'un fonds de relance doté de 200 millions de francs.

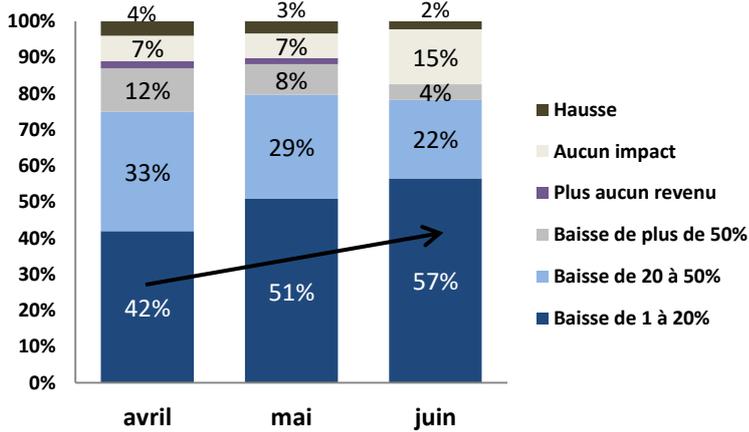
Contacts

Chantal Robin | directrice | 079 633 79 53

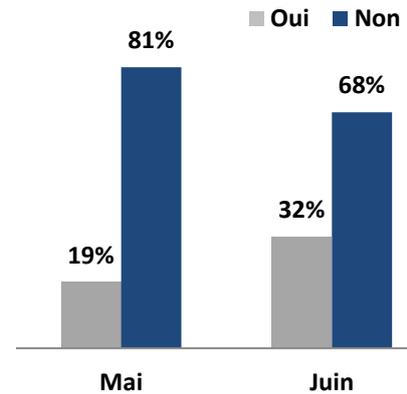
Philippe Gumy | conseiller économique | 078 739 53 83



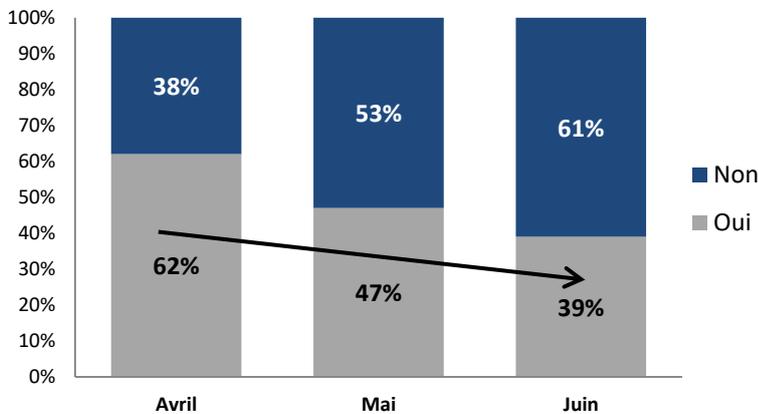
Impact sur le chiffre d'affaires



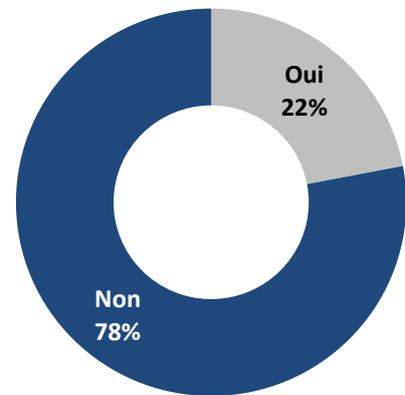
Rattrapage d'ici à la fin de l'année



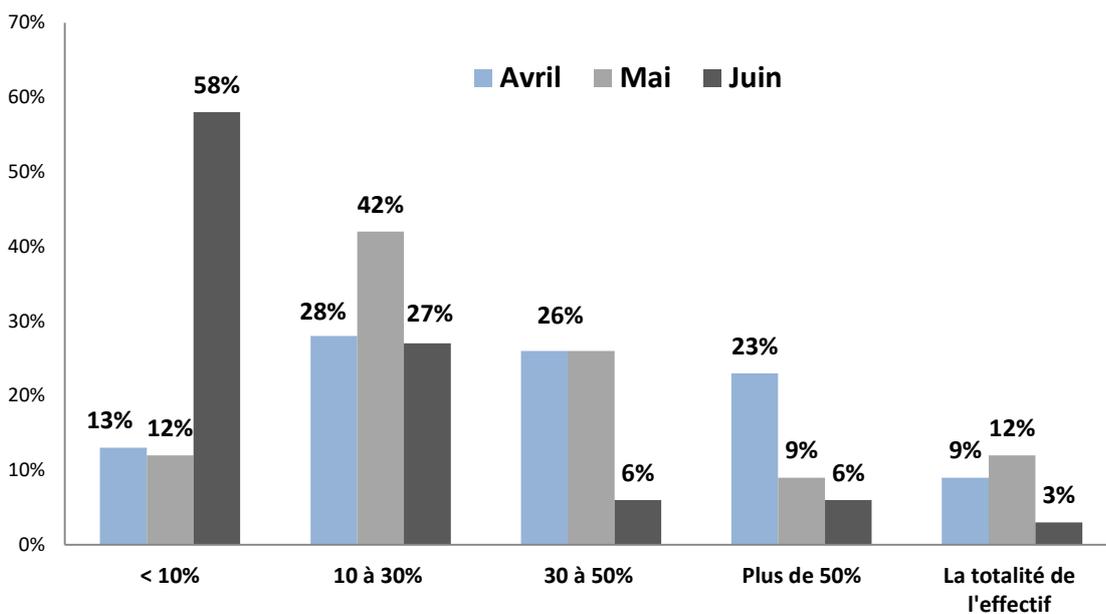
Exercice déficitaire?

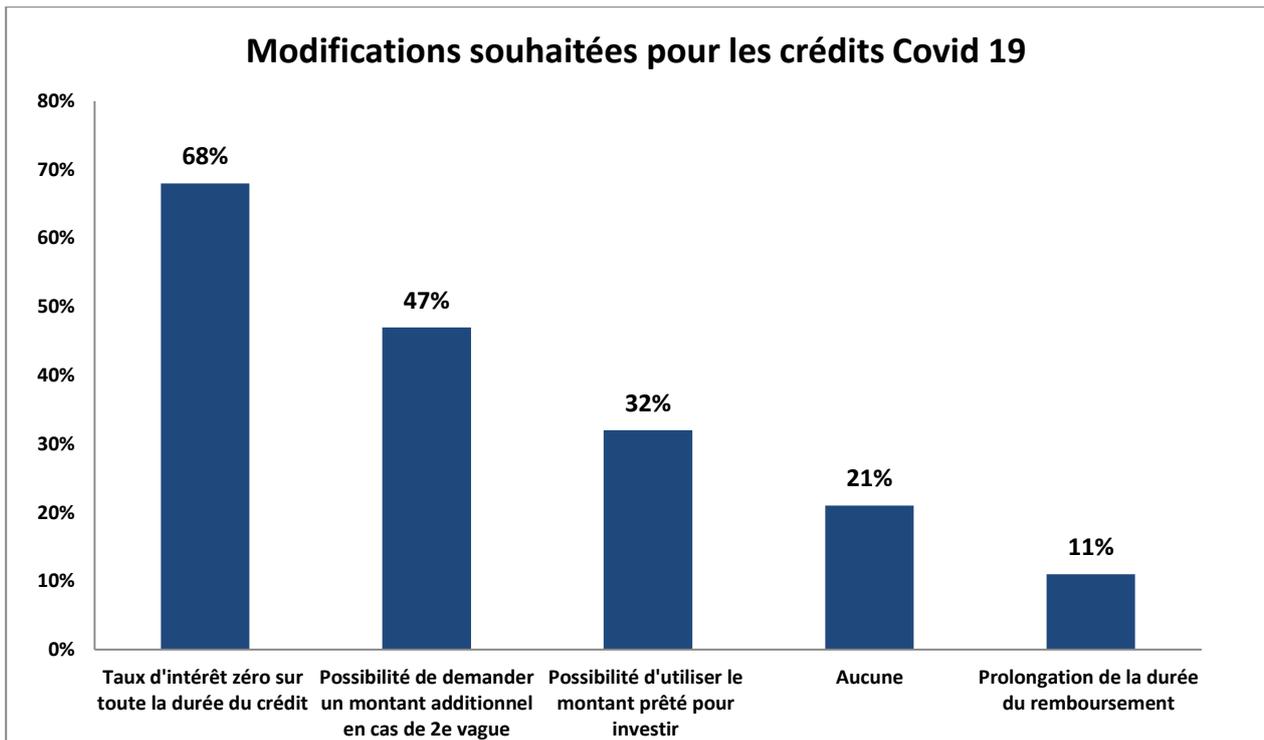


Avenir menacé?



Part de l'effectif en RHT





Source: Observatoire CCIF de l'économie fribourgeoise. Données basées sur un sondage en ligne réalisé auprès de 46 entreprises (124 questionnaires envoyés). L'enquête a eu lieu du 19 au 25 juin 2020.

